

## CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du 16 décembre 2024 à 21H00

**Présents** : Mmes GENSSLER Édith, LAURENT Anne, RACAUD Béatrice, SAVO Sylviane, MM. CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, BONAFOUS Raymond, ASSEMAT Matthieu, MERLIO Gwenaël, SERAN Loïc.

**Absent excusé** : M. DUCOMMUN Frank.

**Procuration** : M. DUCOMMUN Frank à M. CLARET Jean-Jacques.

**Secrétaire de séance** : Mme SAVO Sylviane.

Monsieur le Maire préside le Conseil et ouvre la séance à 21h00.

Le compte rendu du 18 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

### **Modification de l'ordre du jour :**

La délibération ESIT concernant l'achat d'un lave-vaisselle pour la cantine est annulée compte tenu du faible montant (moins de 2 000 €).

### **Délibération 2024-27 Achat plants Arbres et Paysages d'Autan pour l'aménagement des talus, notamment de l'église et insertion dans la haie du chemin de Falgayrac pour un montant de 300 €**

M. le Maire donne lecture des conditions de l'association Arbres et Paysages d'Autan et demande au Conseil de se déterminer pour l'achat de plants et l'organisation des plantations. La commune s'engage à adhérer à l'association pendant 3 ans.

Le Conseil Municipal approuve cette résolution à l'unanimité.

### **Comptes rendus des réunions intercommunales**

Mme RACAUD Béatrice fait le compte rendu de la dernière réunion de l'**ESIT de Tarabel** Elle indique notamment que l'achat de grands plats est toujours en attente et qu'une délibération concernant l'augmentation des tarifs de la garderie devra être prise avant le 01/09/2025.

M. MARCHANT Marcel fait le compte rendu de la réunion des Terres du Lauragais du 26 novembre 2024 et aborde notamment la promotion du territoire à savoir :

- les travaux de réhabilitation et d'extension de la crèche de LANTA « Le Bonheur est dans le pré »,
- une délibération prise relative à une demande de classement en Espace Naturel Sensible et au Conservatoire Départemental des zones humides, du lac de la Thésauque.
- l'acquisition d'un terrain à la commune de Villefranche de Lauragais pour 1 € symbolique destiné à la construction de la salle multisport du lycée.

Dans le cadre du Service à la personne, il indique la signature d'un Contrat de Préfiguration Contrat Local Santé- programme qui s'articule en collaboration avec l'ARS Occitanie autour de 4 axes : Accès aux soins, Prévention et promotion de la santé, Santé mentale, Santé environnementale.

Mme Anne LAURENT fait un point sur les activités du **SIPOM**.

## **QUESTIONS diverses :**

Les vœux du Maire auront lieu le dimanche 19 janvier 2025.

Le prochain repas des Aînés aura lieu le 7 ou 14 décembre 2025 (à définir avec le traiteur).

Examen d'un courrier de mécontentement de M. Fidèle (Ségreville) concernant les désagréments durables rencontrés suite à la condamnation provisoire du pont de la Saune endommagé.

Une réponse sera faite.

Problème de raccordement à la fibre rencontré par un administré : il s'agit d'une demande au Maire d'un arrêté de servitude d'utilité publique sur propriété privée.

M. le Maire a demandé une assistance auprès de Haute Garonne Ingénierie.

Fermeture du secrétariat de la mairie du 24 décembre 2024 au 03 janvier 2025 inclus.

La séance est levée à 22h00.